



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Defence Communications Division. (QD)
11 Laurier St./11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III, 8C2
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Tactical Air Coordination Suite	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8476-185751/C	Amendment No. - N° modif. 008
Client Reference No. - N° de référence du client 6000412936	Date 2020-11-30
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$QD-036-27880	
File No. - N° de dossier 036qd.W8476-185751	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Standard Time EST on - le 2021-01-15 Heure Normale de l'Est HNE	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Briere-Provost, Mathieu	Buyer Id - Id de l'acheteur 036qd
Telephone No. - N° de téléphone (891) 790-1635 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification 008 à la demande de propositions vise à :

1. mettre à jour l'annexe F0 – Matrice de conformité et d'évaluation;
2. Changer la date de fermeture de l'invitation; et
3. répondre aux questions de l'industrie.

2: À la page 1, supprimer entièrement :

**Solicitation Closes - L'invitation prend fin
at - à 02:00 PM
on - le 2020-12-15**

Remplacer par :

**Solicitation Closes - L'invitation prend fin
at - à 02:00 PM
on - le 2021-01-15**

Réponses aux questions de l'industrie

1	<p>Pour répondre à ce besoin, l'utilisateur doit-il pouvoir décider d'établir une corrélation ou non avec chaque corrélation potentielle identifiée par le pisteur? Si c'est le cas, un utilisateur pourrait, par exemple, se voir offrir plusieurs décisions à l'écran, totalisant potentiellement le produit du total de radars par le nombre de pistes.</p>	<p>Pour répondre à ce besoin, l'utilisateur doit se faire offrir les options de décisions pour chaque cas potentiel de corrélation. Sur le plan opérationnel, l'utilisateur peut activer cette fonctionnalité comme étant la règle pour la région ou zone intéressée ou pister les propriétés d'après l'ensemble de filtres.</p>
2	<p>Comme le contrat sera en dollars canadiens, il n'y a aucun avantage pour nous à soumissionner maintenant dans (une autre devise), donc nous avons décidé de soumissionner en dollars canadiens. Afin de limiter le risque lié au taux de change, nous aimerions remplir le formulaire sur l'atténuation de la fluctuation du taux de change (ci-joint). Nous listons un taux de change pour convertir notre prix en (une autre devise) en dollars canadiens, quelques jours avant la date de clôture de soumission (pour pouvoir achever la proposition).</p> <p>Ni dans le formulaire sur l'atténuation de la fluctuation du taux de change, ni dans les modalités ni ailleurs il n'est spécifié où nous pouvons fixer le taux de change que nous avons utilisé. Nous avons besoin de cela</p>	<p>Le soumissionnaire doit indiquer les articles pour lesquels il souhaite une protection contre la fluctuation du taux de change et demandera un prix de base pour ces articles/services (probablement en euros ou en \$ US).</p> <p>Exemple : article 001 = 5500 €</p> <p>Cette valeur de 5500 € sera ensuite convertie en \$ CA pour l'évaluation à la clôture de la soumission, et si le soumissionnaire est retenu, ce montant sera le prix de base à convertir en \$ CA quand l'article est livré.</p> <p>Quel taux de change est utilisé? (Quels nombres utiliserons-nous pour convertir les euros en \$ CA?)</p> <p>Selon la clause C3015C, la procédure normale est d'utiliser le taux de change publié par la Banque du</p>

	<p>pour faire plus tard une réclamation portant sur la fluctuation (si elle dépasse 2 %).</p> <p>Quel taux de change (date et source) devons-nous utiliser? Ou bien nous aimerions une confirmation de l'organisme chargé des achats que nous pouvons utiliser un taux de change près de la date de soumission et indiquer dans notre proposition le taux (date et source) que nous avons pris comme référence.</p>	<p>Canada à la fermeture du jour de clôture des soumissions. Donc, en fait, le soumissionnaire ne connaîtra pas la valeur de son offre en \$ CA lorsqu'il la soumet, car le calcul ne sera pas confirmé avant la date de clôture des soumissions. C'est la manière habituelle de procéder, qui est conforme à la section 4.2.2 Évaluation financière, par. 4, de l'appel d'offres et aux clauses 3010 et 3015.</p> <p>Selon notre interprétation de la question, (l'entreprise) demande si elle peut connaître ou fixer le taux de change qui sera utilisé pour convertir les (une autre devise) en \$ CA avant de soumettre son offre. La réponse est non. Dans les conditions actuelles, les taux de change utilisés seront les valeurs à la date de clôture des soumissions (soit le 15 décembre 2020). Les soumissionnaires soumettront des prix en €/ \$ US et le Canada les évaluera au moyen des valeurs au 15 décembre.</p> <p>Les soumissionnaires ne peuvent pas choisir leurs propres taux de change pour convertir leurs prix en \$ CA. Le Canada doit publier la date qui déterminera les taux de change utilisés pour convertir les offres en devises étrangères pour que toutes les offres en devises étrangères de tous les soumissionnaires soient évaluées d'une manière juste aux mêmes taux. Dans les conditions actuelles, même si un soumissionnaire présentait une offre contenant ses propres taux de change, le Canada les ignorerait et convertirait les devises étrangères avec les taux de change effectifs à la date de clôture des soumissions.</p>
3	<p>Le Canada pourrait-il confirmer que la version du TACS livrée avec la COI sera utilisée seulement dans un contexte de formation et d'évaluation?</p>	<p>Le logiciel livré à P1 peut être utilisé pour faire plus que de la formation, par exemple des exercices interarmées réels.</p>
4	<p>La base de paiement à l'annexe D énonce que le tarif de gestion de programme mensuel doit être indépendant du nombre de licences, y compris les licences de formation acquises dans le cadre des contrats d'acquisition et de support en service. Nous pensons que, si le Canada achète des licences opérationnelles de TACS supplémentaires, alors le tarif de gestion de programme mensuel devrait augmenter, puisqu'il y aura plus</p>	<p>Le soumissionnaire retenu soutiendra l'équipe de gestion d'équipement au sein du MDN, plutôt que les utilisateurs individuels. Comme l'entrepreneur soutiendra une seule entité, son travail devrait être indépendant du total des utilisateurs.</p>

	<p>d'utilisateurs exigeant plus de soutien technique. Le Canada pourrait-il expliquer comment cette augmentation de soutien technique sera prise en compte?</p>	
5	<p>Les messages CAT 007 servent aux interrogations dirigées. L'exigence 6.7.1.22.1. aborde seulement la réception et le traitement de CAT 007. Il n'y a aucune exigence de transmettre les messages CAT 007 (interrogations) aux radars. Dans quel contexte l'ASCC ne fera-t-il que recevoir des messages CAT 007?</p>	<p>Quand le rapport de RSS est disponible sur une interface de radar combiné ou quand l'ASCC communique avec un RSS et en reçoit des données.</p>
6	<p>Plusieurs exigences de démonstration demandent plus d'une capacité. Par exemple, l'exigence de démonstration 17.8.1 demande à la fois la capacité d'ACO et d'ATO, qui sont différentes. L'exigence de démonstration 15.15 demande les pistes et les pistes intel. L'exigence de démonstration 17.18.1 demande la configuration et le contrôle. L'État peut-il répartir les points de démonstration entre les diverses capacités, comme cela a été fait dans la modification 7 pour certains points de la proposition?</p>	<p>Les exigences de démonstration et la distribution des points actuelles (relatives à l'état de préparation du système à l'octroi du contrat) ont été choisies intentionnellement et ne seront pas changées.</p>
7	<p>Le texte des exigences de démonstration correspond à l'exigence 6.7.3.13 de l'annexe A1, alors que la matrice indique que l'exigence de démonstration correspond à l'exigence 6.7.3.14 de l'annexe A1. Quelle exigence de l'annexe A1 correspond à l'exigence de démonstration 16.8?</p>	<p>Correct. L'exigence de démonstration 16.8 devrait renvoyer à l'exigence 6.7.3.13 de l'annexe A1. Une annexe F0 à jour sera publiée avec la modification 008.</p>
8	<p>La réponse à la question 4 de la modification 7 énonce que les messages CAT062 seront utilisés pour « le partage de pistes de système au moyen du message CAT062 pour les utilisateurs du système d'appui au commandement de la Force terrestre ». Cependant, les exigences 6.7.1.22, 6.7.1.22.5 et 6.7.2.2 demandent aussi la réception et le traitement des messages CAT062 par la LAPM et la RAPM. Dans quel contexte la LAPM et la RAPM recevront-elles et traiteront-elles des messages CAT062?</p>	<p>La RAPM reçoit les messages CAT062 de la LAPM pour la compilation de RAP. Dans un déploiement organique, la LAPM supérieure (brigade) peut aussi recevoir des messages CAT062 d'une autre LAPM inférieure (groupe tactique).</p>

Contract No. - N° du Contrat
W8476-185751
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W8476-185751

Amd. No. - N° de la modif.
008
File No. - N° du dossier
036qd. W8476-185751

Buyer ID - Id de l'acheteur
036qd
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

9	<p>La réponse à la question 11 de la modification 7 énonce que « tous les symboles et leurs modificateurs et amplificateurs selon les deux normes indiquées dans le besoin » doivent pouvoir être affichés. Nous comprenons que la réponse s'applique aux entités (pistes, PPLI, radars) prises en charge par la LAPM et la RAPM, mais pas à tous les symboles possibles dans les normes en entier. Veuillez confirmer.</p>	<p>Les normes des symboles tactiques doivent s'appliquer aux objets tactiques affichés sur l'interface graphique, sans se limiter aux pistes, PPLI et radars.</p>
---	---	---

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE MEURENT INCHANGÉES.